

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Etranger..... le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 11.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE

Les réunions publiques qui se succèdent depuis quelques jours, soit à Paris, soit à Lyon, prouvent qu'à présent les questions politiques sont laissées un peu dans l'ombre pour faire place à ce qu'on est convenu d'appeler les questions sociales.

On ne discute plus sur les modifications à apporter à la Constitution, à l'organisation des pouvoirs publics, mais on se préoccupe de la situation faite à l'ouvrier dans ses rapports avec les patrons, on réclame des associations professionnelles, des caisses de retraite, en un mot une amélioration quelconque mais véritable dans la condition du travailleur, qui veut, et c'est là une revendication bien légitime, ne pas mourir de faim. La question ouvrière, voilà donc la cause réelle du malaise général !

La science économique moderne avait cru trouver une solution heureuse et simple à la fois dans les doctrines du *laissez faire, du laissez passer*, et c'est encore sous ce régime de la liberté du travail que nous vivons aujourd'hui. Mais on commence à douter fort de ses bienfaits, et si certains inconvénients du passé ont disparu, ils sont loin d'avoir été remplacés pour l'ouvrier par un système régulier d'améliorations et de garanties.

L'ouvrier est maître, il est vrai, de son travail comme de sa volonté, il est libre, mais isolé. Ces institutions d'autrefois, comme la commune et la corporation, qui offraient au paysan ou à l'artisan une certaine tutelle, sont tombées sans qu'aucun abri, même provisoire, protège aujourd'hui « ces infortunes solitaires et ces libertés errantes ». Chacun peut monter au faite ou tomber dans le dénuement absolu sans que personne s'en inquiète. Enfin, la distance immense établie entre le maître et l'ouvrier par le régime de l'industrie moderne est devenue une cause permanente de défiance et d'hostilité. La vie presque commune d'autrefois, la familiarité de l'atelier, ont fait place à ces vastes usines où des multitudes travaillent sous la loi et sous l'œil d'un maître qui ne connaît plus ses ouvriers que comme des unités de force et des outils vivants.

Voilà ce qu'on dit, et non sans raison, il faut l'avouer, car nous voyons les pays voisins abandonner petit à petit les errements du régime libéral pour s'occuper de la confection de lois protectrices du travail. L'Angleterre elle-même d'où était sortie la théorie générale de la libre concurrence, s'est décidée à entourer les travailleurs d'une foule de protections, et possède maintenant toute une législation, destinée soit à tempérer les abus de la liberté dans le régime du travail, soit à venir en aide aux classes inférieures pour leur faciliter l'ascension sociale ou tout au moins le bien-être correspondant à leur condition.

En France, la concurrence étrangère qui s'exerce dans presque toutes les industries, la cherté des logements et des subsistances, conséquence des augmentations constantes d'impôts et de charges de toute nature qui grèvent le consommateur, ont rendu la vie de l'ouvrier tout particulièrement difficile, dans les grandes villes surtout, et l'on comprend sans peine que les classes laborieuses se préoccupent des moyens d'améliorer leur sort.

Mais qu'elles se défient de ces agitateurs sans principes, de ces perturbateurs dangereux qu'on les nomme socialistes ou anarchistes, et dont les théories subversives consistent à tout détruire, tout renverser, sauf à réédifier ensuite sur des ruines fumantes un ordre social absolument nouveau. Ce sont là de vaines utopies dont les résultats funestes ne nous ont été que trop prouvés par les scènes sanglantes de la Commune et les désordres récents de Montceau. D'ailleurs, s'il était besoin d'un témoignage qu'on ne puisse récuser, on pourrait citer Proudhon lui-même, qui après avoir énuméré les désastres sans nombre qu'entraînerait une révolution dite démocratique et sociale, écrivait : « Je répudie de toutes mes forces le socialisme impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs ! Je le déclare, en présence de cette propagande souterraine, de ce sensualisme éhonté, de cette littérature fangeuse, de cette mendicité, de cette hébété d'esprit et de cœur qui commence à gagner une partie des travailleurs, je suis pur des folies socialistes. » Ne croirait-on pas ces lignes écrites d'hier, tant elles caractérisent exactement encore la situation actuelle ?

Mais, dira-t-on, si le régime libéral et le régime socialiste sont déclarés tous deux impuissants, quel remède apporter à l'état de choses actuel ? Eh bien, il faut le dire. La seule façon d'éviter une crise sociale imminente, c'est le retour à l'esprit chrétien approprié aux besoins

nouveaux. Un besoin impérieux d'association se fait sentir dans la classe ouvrière ; que les catholiques, toujours les premiers lorsqu'il s'agit de dévouement et de sacrifice, se mêlent résolument à ce mouvement. On aurait peut-être beaucoup à retrouver dans les principes que l'on a méconnus et qu'il s'agirait aujourd'hui d'appliquer en des formes nouvelles. Un régime coopératif, par exemple, où la liberté individuelle du travail sans être supprimée, serait limitée par des coutumes et des lois émanées de l'entente des corporations, ne serait-il pas de nature à rendre de réels services ? Autant de questions que l'heure actuelle impose aux réflexions de chacun.

COURSE AUX NOUVELLES

Facultés. — La rentrée solennelle des Facultés catholiques aura lieu le mercredi 15 novembre. Le matin, à neuf heures, Messe du Saint-Esprit dans l'église Primatiale, en présence de NN. SS. les Evêques. MM. les Professeurs de l'Ecole supérieure de théologie et des trois Facultés y assisteront en grand costume. Son Eminence le Cardinal Caverot célébrera le Saint Sacrifice. Mgr Fava, évêque de Grenoble, donnera le discours d'usage ; et la bénédiction du T. S. Sacrement, pendant laquelle l'excellente Maîtrise de Saint-Jean exécutera plusieurs morceaux, terminera la cérémonie du matin.

Le soir, à deux heures et demie, dans la grande salle des Pas-Perdus, à l'Archevêché, séance solennelle de rentrée. Discours de Mgr le Recteur des Facultés catholiques, rapports de MM. les Doyens, proclamation par M. le secrétaire général des prix obtenus par les lauréats des Facultés.

Œuvre du manteau de saint Martin. — L'Œuvre du manteau de saint Martin, dont le but est de fournir des vêtements et des chaussures aux malades indigents sortant de l'Hôtel-Dieu, célébrera sa fête annuelle le Dimanche de la Dédicace, 12 novembre, dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

La Grand'Messe sera chantée à neuf heures trois-quarts, et les Vêpres à deux heures, à la suite desquelles le Sermon de charité sera prêché par M. l'abbé PATISSIER, vicaire de St-Bonaventure.

La quête en faveur de l'Œuvre sera faite à tous les Offices du jour.

Le lendemain, à sept heures, il sera célébré une messe de *Requiem* pour les membres défunts.

Denier des expulsés. — Deux ans se sont écoulés depuis les attentats officiels. Depuis deux ans, sont errants dans leur patrie, ceux dont les devanciers, par leurs recherches, par leurs travaux ont fait la gloire littéraire de la France en jetant les grandes bases de la science et ont rendu notre pays la première puissance du globe.

Ces lignes ont pour but d'appeler l'attention de nos lecteurs sur l'œuvre fondée à cette époque : *Le Denier des expulsés*.

Les besoins grandissent chaque jour, les ressources sont rares. C'est une dette que nous devons acquitter ; il importe d'autant plus d'y songer que c'est le sentiment de la reconnaissance qui doit nous guider.

Les dons en argent et en nature sont adressés directement à M. le comte de Beaurepaire, rue de la Chaise, 5, à Paris.

Nous nous chargerons volontiers d'être les intermédiaires des personnes qui voudront bien s'adresser à nous.

Paroisse St-Pierre-aux-Liens. — Mardi 14 novembre, à 8 heures du soir Bénédiction du nouvel orgue par S. E. Mgr le Cardinal-Archevêque. Sermon par S. E. Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie Française, en faveur des écoles catholiques de la paroisse. Quêtes pour leur entretien.

L'orgue sera tenu par M. Trillat, organiste de la Primatiale.

Souvenirs. — Un service solennel a été célébré, le 6 novembre, avec une très grande pompe, à Pau, pour le repos de l'âme de Mme la duchesse de Parme.

S. A. R. Mgr le duc de Parme et les aînées de ses enfants, les princesses Marie et Louise, assistaient à cette triste cérémonie.

Une très grande foule remplissait la vaste église de Saint-Martin, située près du château de Henri IV, et se montrait profondément émue à la vue de ce souverain exilé, neveu de M. le comte de Chambord et descendant direct du grand Henri, venant prier près du berceau de son illustre aïeul, pour la si pieuse et si regrettable mère de ses neuf enfants.

Les procédés varient. — La municipalité limousine fait grand. Fi des serruriers, des pinces-monseigneur, des leviers ; tous ces moyens sont primitifs.

On amène une escouade de goudjats, on abat un pan de muraille et on entre triomphalement, escorté d'un nombreux personnel laïque, et l'on met les Sœurs à la porte.

Voilà au moins des procédés républicains ! Voilà une République aimable !

L'Etoile d'Angers nous apprend que de nouvelles violations de domicile ont été perpétrées ces jours derniers, par ordre de l'administration républicaine.

On tenait à s'assurer si les prescriptions, imposées par la police, étaient toujours remplies, si les scellés apposés jadis n'avaient pas été brisés.

Pauvres gouvernants, pendant que ces sicaire s'occupent de cette besogne, l'écume prend ses ébats, fait tout le mal possible ; mais les oies veillaient sur le Capitole.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. de Larcy, sénateur inamovible ; perte que ressentira le parti conservateur et qui affligera bien des cœurs royalistes.

Nous joignons nos condoléances à toutes celles que recevra sa famille.

Est mort ces jours derniers aussi, dans des sentiments vraiment édifiants, M. Roques, sénateur républicain du Lot.

Elections. — Des élections sénatoriales ont eu lieu dimanche dernier dans le Finistère.

Ont été élus : MM. Halna du Frétay et Le Guen, royalistes, contre MM. Rousseau et Morvan, républicains.

M. Roudier, monarchiste, a été élu conseiller d'arrondissement pour le canton d'Argentat, arrondissement de Tulle, en remplacement de M. Artigues, républicain, décédé.

Notre nouveau préfet. — Dans notre dernier numéro, en parlant de M. Massicault, nous demandions si c'était celui que nous avons connu comme rédacteur à la *Gazette de Lyon*.

Notre aimable confrère et maître en journalisme, la *Décentralisation*, dans ses n° de lundi et mercredi, nous informe que notre mémoire nous fait défaut.

Nous ne nous permettrons pas de dire que la presse de Lyon est trop jeune, mais qu'elle est trop peu composée de Lyonnais, pour être au courant des hommes et des choses d'il y a vingt ans.

M. Massicault, dont le père était un fervent catholique, un royaliste ardent, a été élevé chez les Jésuites à Iseure, et nous maintenons, nous affirmons notre dire : M. Massicault a fait ses premières armes à la *Gazette de Lyon*.

Une grande ambition, les circonstances aidant, ont pu faire de lui l'apôtre, le défenseur de doctrines et de principes opposés à ceux de sa jeunesse.

Mais les germes étaient bons et les premières données répondaient aux vœux de sa famille.

Nominations dans le clergé. — M. Boussange, vicaire à St-Igny-de-Vers, a été nommé curé de Pommiers (Loire) en remplacement de M. Piotery, démissionnaire.

M. Vaudier, vicaire à Neulise, a été nommé curé de Naulieu.

M. Lentillon, vicaire de St-Lager, a été nommé curé de la nouvelle paroisse de St-Joseph, archiprêtre de Fleurie.

M. Rousset, vicaire de Ville-sur-Jarniou, a été nommé aumônier à l'asile St-Léonard.

M. Latriche, vicaire de Chevinay, a été nommé vicaire de Rontalon.

JUIVERIE ET MACONISME

Nous avons vu que le Juif, puissant par son génie, par son or, par sa diffusion dans tous les pays dont il s'assimile la civilisation, tout en restant lui-même, était un merveilleux instrument pour la mise en œuvre de forces maçonniques ; que, lui seul, par sa haine dix-huit fois séculaire, pouvant expliquer la nature de l'œuvre maçonnique, évidemment, lui seul doit en être le chef dernier et suprême, le directeur tout-puissant. Nous verrons à quels résultats surprenants de sinistre grandeur, cette direction est arrivée parmi nous.

Beaucoup, parmi les catholiques et les honnêtes gens, frappés de la corruption générale, de la platitude du caractère, de l'abaissement des volontés, de l'affaiblissement anémique de l'âme de la France, autrefois si généreuse et si fière, si pleine d'énergiques puissances, ne savent comment expliquer les faits douloureux dont ils sont témoins ; et ils en viennent à désespérer. Et de leur manque de confiance naît leur effacement. On les entend parler de grands et universels mouvements qui, à certains moments, s'emparent de tout un peuple, le courbent comme malgré lui sous la main des tyrans, sans qu'il soit possible de leur résister. Et si vous leur demandez de se mettre énergiquement en travers de ces courants désastreux, vous les entendez s'écrier : Bonté divine ! rien ne se peut, et nous n'avons qu'à nous retirer sous la tente, contemplant muets et attristés des destructions de l'orage.

C'est à leur intention que nous voulons faire un peu la gène des événements contemporains, analyser leur origine, montrer les causes qui les ont préparés, et qui, chaque jour, les produisent. Car, un mal qu'on connaît dans ses causes, on peut toujours le combattre Dieu ayant fait les nations guérissables.

Les Juifs de la maçonnerie ont longtemps mûri leur méthode d'action. Ils l'ont masquée et cachée afin d'en rendre les résultats plus sûrs. Ils ont partagé leur secte en deux parties bien distinctes. La première s'appelle *Franç-maçon-*

nerie symbolique; la seconde Franc-maçonnerie chapitrée ou des arrières loges.

La première de ces deux sections d'une même secte est celle que nous voyons, que nous coudoyons à tout instant, et dont nous apercevons les temples ou lieux de réunions dans nos rues. Si vous interrogez ceux qui en font partie, il est probable qu'ils vous répondront que, dans leur société, tout est convenable, pur, innocent. En effet, pourront-ils ajouter, on se réunit dans une salle, on s'y amuse, on y parle. Il y a dans cette salle des oripeaux, des signes cabalistiques pour occuper, charmer les regards, etc. etc. qui y viennent on t un mot de passe, un costume, le tout n'offre pas de quoi fouetter un chat. Cette section a été reconnue d'utilité publique. Et quand on dissolvait, sous l'empire, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, cette maçonnerie était admise comme une institution très louable.

Les Juifs ont travaillé à rattacher à ce groupe tous les hommes hostiles à l'Eglise. Ils en ont fait une arche pour l'impunité à tous ses degrés. Ce groupe a attiré à lui pour se les incorporer les hérétiques, les rationalistes, les matérialistes, les libres-penseurs, les révoltés, les déclassés, les besogneux, les ambitieux, les fruits secs, les sensualistes, les viveurs, les commerçants et les industriels en quête de succès, les littérateurs, les savants, les artistes en quête de bruit. Venez, leur a-t-on dit, venez. Il y a chez nous la fraternité la plus douce, l'aide et l'assistance dans tous les genres de besoins, la protection efficace, la renommée, la fortune.

Les Juifs ont voulu faire de ce groupe l'armée de la franc-maçonnerie. Les dupes et les niais y ont d'autant mieux leur place qu'ils sont plus faciles à conduire. Mais, il y a aussi les capables, les intelligents, les retors, tous ceux qui, dans ce péristyle du temple, dans cet atrium, ont à donner la mesure exacte de leur force, la preuve nette et claire de leur capacité, avant d'entrer plus avant.

A ceux-là, il n'est rien qu'on ne promette. Qu'ils se laissent faire, donnent de solides gages de leur fidélité, et les grandes charges s'ouvriront à leur ambition : c'est la politique, la diplomatie, l'administration.

La maçonnerie, dans cette immense salle d'attente, étudie ses hommes dans leurs tendances, leurs penchants, leur intelligence ou leur génie, leur prudence et leur audace, leurs qualités comme elle les entend. Elle ne néglige rien pour que leur éducation soit complète quand ils en valent la peine. Cette formation est faite de degrés, d'échelons divers qui mènent aux grades de la vraie maçonnerie, de la société secrète. C'est dans les rangs de cet occultisme ténébreux que les Juifs les imprègnent de leurs idées et les mûrissent selon leurs desseins. C'est là, ils les instruisent à fond de leurs idées, en les faisant passer par les rits et les degrés d'initiation.

Dans ce second groupe, sur des ordres venus du sanhédrin suprême, s'étudient, s'élaborent les projets qui, ici ou là, doivent régler les faits sociaux, religieux, gouvernementaux. C'est dans ce groupe aussi que s'examinent et se discutent ces créations subsidiaires, bras de la maçonnerie, qui s'appelleront carbonarisme international, ligue d'enseignement, sou des écoles laïques, sociétés secondaires qui viennent à leur heure et suivant les besoins, toutes filles de la société principale.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de puissance qui égale celle du maçonisme; nous le prouverons facilement.

(A suivre.)

André DUFAUT.

CONSEIL MUNICIPAL

Le héros de la séance a été M. Pasquet.

On n'a jamais su si M. Pasquet avait l'habitude de prendre un permis de chasse. Mais ce qui est certain, c'est que ce citoyen-là, lève admirablement les lièvres.

Deux à la fois, dans une même soirée, c'est d'un braconnier de première force!

Chose singulière! le premier de ces lièvres est un lièvre rouge.

Un lièvre rouge? Et pourquoi pas?

En République, il y a tant de gens qui aiment cette couleur, qu'il est bien permis aux bêtes, elles aussi, de préférer cette teinture.

Allons au but et disons que M. Pasquet a levé M. Gailleton, ou plutôt relevé de la belle manière.

Suivez attentivement ce compte-rendu du Conseil municipal:

« Dans la dernière séance, M. Pasquet avait interpellé l'administration pour savoir s'il était vrai que les employés de l'octroi avaient reçu l'ordre de ne pas visiter, aux barrières, les voitures de MM. les officiers supérieurs de l'armée. M. Pasquet avait dit que l'ordre avait été signé par M. Dubois, adjoint chargé du service de l'octroi.

« M. Dubois déclare au Conseil qu'il n'a jamais signé un ordre pareil.

« M. Pasquet, à son tour, déclare qu'après de nouveaux renseignements recueillis par lui, il a constaté qu'en effet l'ordre n'avait pas été signé par M. Dubois, mais bien par M. le maire lui-même.

« M. Pasquet ajoute que tout le Conseil a pu entendre, dans la dernière séance, M. le maire déclarer qu'il n'avait aucune connaissance du fait... »

Eh bien! M. le maire, entre nous, dites-nous cela franchement, êtes-vous content?

Il y a quelques jours, vous proclamiez, sur un ton tant soit peu lyrique, l'intelligence, etc., etc., de votre administration. Que répondrez-vous à ce fâcheux qui s'appelle M. Pasquet?

C'est triste de mourir, n'est-il pas vrai? Mais, être piétiné par des collègues!

Recevoir, des élus du même Comité central, le coup de pied... final!

Ah! c'est mourir deux fois
Que souffrir leurs atteintes.

Le second lièvre levé par M. Pasquet est de tout autre couleur.

M. Gailleton est un beau gibier, bien à point, un peu faisandé peut-être; mais il y a quelque chose de mieux encore.

On ne saurait croire comme ces conseillers

... passent du grave au doux, du plaisant au sévère.

M. Pasquet a donc trouvé... des religieuses qui quêtent à la porte de nos cimetières.

« M. Pasquet demande à l'administration de lui dire pourquoi des autorisations ont été accordées à certaines congrégations religieuses pour pouvoir faire des quêtes à la porte des cimetières de la ville.

« M. Dubois, spécialement chargé de cette partie de l'administration, déclare qu'on a oublié de donner des instructions, à ce sujet, aux gardiens des cimetières de la ville; mais qu'à l'avenir, des mesures sérieuses seront prises pour que pareil abus ne se renouvelle pas. »

Il nous est difficile de comprendre la pensée de nos intelligents municipaux.

Nous avons vu, il est vrai, des religieuses sur le seuil des cimetières. Ce sont des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui quêtent pour leurs orphelinats; ce sont les petites Sœurs des Pauvres qui demandent un petit sou pour leurs vieillards.

De par M. Pasquet et le Conseil municipal, ces quêtes-là seront interdites l'année prochaine.

Après tout, c'est peut-être justice. Qui sait si les orphelins de Saint-Vincent-de-Paul, si les vieillards des Petites-Sœurs ne sont pas les enfants ou les grands-pères d'affreux bourgeois millionnaires et, qui plus est, légitimistes?

C'est donc une question résolue.

Les seules quêtes autorisées seront ces dames laïques qui excitent admirablement la pitié universelle.... en lisant le Progrès.

On ne nous dit pas où ira l'argent recueilli par ces dames.

Si j'étais consulté pour la répartition des futures collectes, je dirais volontiers:

Réservez quelque chose pour donner des douches gratuites à ces messieurs du Conseil municipal.

MARK.

LE MESSIE DE MONTCEAU

L'apôtre de l'intransigeance a visité cette semaine passée, en compagnie d'un certain Meusy, toute la contrée de Montceau-les-Mines et de Blanzay.

Le prétexte avoué de cette tournée apostolique et humanitaire était de distribuer des secours et des consolations aux familles dont les membres s'étaient compromis dans les troubles dont ces localités avaient été le théâtre.

On l'a annoncé avec trop de fracas pour que nous en croyons un traître mot.

La véritable bienfaisance est plus modeste et n'emploie pas ce bruit de tam-tam et de grosse caisse.

Ce vacarme de commande n'est qu'un trompe-l'œil pour faire illusion aux naifs et jeter de la poudre aux yeux des francs imbéciles.

Figurez-vous Rochefort transformé en Messie, apportant des secours et des consolations aux veuves éplorées, dont le mari a été arrêté pour cause de complicité dans les derniers troubles, et leur disant à peu près ceci:

« Ma bonne femme, je comprends votre désespoir! Vous avez raison d'être désolée, mais consolez-vous, prenez patience; nous pensons à vous, nous travaillons pour vous; dans six mois votre mari vous sera rendu, et, en attendant, voilà trois pièces de cent sous qui vous sont envoyées par nos amis de Paris! »

Chaque mère serait en droit de lui répondre:

« Misérable que vous êtes, si mon mari est en prison, c'est vous qui en êtes la cause. Tant qu'il a été étranger à la politique il a vécu tranquille au sein de sa famille. Ce n'est que depuis qu'il s'est mis à lire vos articles qu'il a quitté le foyer pour le cabaret. C'est vous qui l'avez poussé à ces folies, à ces excès, par vos excitations quotidiennes à la haine et à la révolte. Et maintenant que je suis déshonorée, maintenant que je suis sans pain et que mes enfants meurent de faim, vous venez m'offrir comme compensation, comme un dédommagement suffisant, une pièce de cent sous! Allez, infâme, hâtez-vous de sortir de ma maison, chargé de la malédiction de la mère et des enfants! »

Si chaque mère lui tenait ce langage, qu'aurait à répondre ce journaliste chourineur? — Rien, mais absolument rien!

Aussi, le véritable motif de cette visite à Montceau n'était pas tant de distribuer des secours aux nombreuses et innocentes victimes de ces odieux attentats, que de fournir aux ouvriers qui ne s'étaient pas encore compromis des ressources pour continuer ou recommencer dans quelques jours cette sanglante comédie.

Dans six mois ou même avant, quand éclateront de nouveaux désordres, Rochefort écrira dans son journal:

« Nous l'avions bien prédit. Les ineptes cruautés du gouvernement et du clergé ont produit le résultat que nous attendions. Le peuple a enfin compris qu'on se moquait de lui, et las de souffrir, il se venge à sa manière, en faisant sauter avec la dynamite les mines et les églises de ceux qu'il accuse avec raison d'être ses oppresseurs! »

« Voilà la justice du peuple! »

Mais voilà aussi le but de ce Guillot qui est venu à Montceau déguisé en saint Vincent-de-Paul.

Et quand les attentats contre la vie et les propriétés des plus honorables citoyens recommenceront, le gouvernement ahuri ne se rappellera pas qu'il en est le complice inconscient, en laissant tranquillement Rochefort-Meusy distribuer sous forme de gros sous inoffensifs, des recettes pour la fabrication du fulminate et des cartouches de dynamite.

Un autre but de ce flirteur émérite, c'est de se servir des événements de Montceau pour amener Paris.

Dès qu'il sera rentré dans la capitale, il dira aux anarchistes qui ne demandent que plaies et bosses et ne cherchent qu'un prétexte pour tout saccager:

« Nous venons de Montceau, Meusy et moi, et nous avons le cœur navré des spectacles écoeuvants dont nous avons été les témoins. Là-bas, des familles entières, des femmes et des enfants meurent de faim, de froid et de misère, et demandent la mort comme un adoucissement à leurs maux!

« Ce qui s'est passé à Montceau se passera bientôt à Paris! Votre tour va venir! Déjà on prépare les menottes qui doivent vous empêcher de gagner le pain de vos femmes et de vos enfants qui périront de faim à leur tour! »

Voilà ce que s'apprête à dire le messie de Montceau et ce que répéteront en chœur, avec force commentaires, les feuilles anarchistes de tout acabit, qui s'entendent à merveille à souffler la rage et la fureur qui allument les incendies et provoquent les explosions.

Vrai, le gouvernement a manqué là une belle occasion de s'épargner bien des déboires.

Au lieu de perdre son temps à dire et à prouver que cette hydre de l'anarchie à laquelle il attribue tous les attentats de ces derniers jours, a sa tête à l'étranger; il ferait mieux d'en garrotter les bras et les jambes qui s'agitent et se démènent si ostensiblement sous ses yeux dans toutes les parties de la France.

Il regrette de n'avoir arrêté que quelques comparses qu'il a été obligé de relâcher presque aussitôt faute de preuves; que n'arrête-t-il ce marquis qui ne recule devant aucune calomnie et se rend coupable chaque jour d'excitations à la révolte et par suite au massacre.

C'est à croire qu'il est complice ou atteint de cet aveuglement qui annonce les catastrophes, ce qui ne nous étonnerait pas le moins du monde:

Quos vult perdere, Jupiter dementat.

LAURENT.

L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

Nous venons de traverser une série de beaux jours qui a dû surprendre beaucoup M. André, le trop savant directeur de notre Observatoire. Le baromètre de ce peu sympathique professeur s'obstinait depuis si longtemps à se maintenir au niveau de la Bourse, ses bulletins météorologiques reflétaient si bien la teinte uniformément grise du temps, qu'il en avait la mort dans l'âme. Aussi a-t-il été fort étonné de voir le ciel s'éclaircir tout à coup, sans lui en demander la permission, et de ne plus se trouver avec lui. Car M. André, comme un certain nombre de ses contemporains et de ses collègues en demi-science, tous républicains et libres-penseurs, a supprimé Dieu depuis bien des années déjà, et il règle bravement tout seul, à coup de bulletins, le cours des saisons.

Pauvres savants qui pensent créer ce que le Créateur veut bien leur laisser entrevoir, et qui, fiers d'avoir soulevé un coin du voile de la nature, se jugent plus puissants que son auteur!

Si encore ils étaient seuls à se bercer de ces douces illusions, le mal ne serait pas très grave! mais, malheureusement, cette conviction tend à se généraliser: les savants prennent de plus en plus la place de Dieu, et c'est eux à présent qu'on consulte et qu'on remercie. Nos bons cultivateurs, en qui les doctrines de la libre-pensée trouvent de si dociles partisans, ne veulent plus voir la main divine dans la marche des choses terrestres; ou bien, s'ils croient encore en Dieu, ils l'insultent sans cesse par des plaintes et des récriminations qui sont de véritables blasphèmes à l'égard de sa Providence! Que ne lisent-ils de temps en temps la fable de Jupiter et du Métayer? c'est pour eux que La Fontaine l'a écrite. Peut-être comprendraient-ils qu'il vaut mieux demander à Dieu de répandre ses bénédictions sur les fruits de la terre, que de se fier à leurs propres lumières, ou à celles d'un Mathieu (de la Drôme), ou d'un André, de Saint-Genis.

Ont-ils jamais réfléchi, par exemple, à ce qu'il y a de providentiel dans cette période de beaux jours qu'ils ont appelée eux-mêmes l'été de la Saint-Martin, qui précède régulièrement chaque hiver, et pendant laquelle le soleil ranime son éclat et réchauffe ses rayons, pour leur permettre de jeter dans la terre les germes que l'année suivante doit voir éclore et fructifier? S'imaginent-ils que ce soit le fait du hasard, un simple accident, et qu'il n'y ait pas là une marque évidente de la sagesse et de la bonté divine?

Cette année surtout, alors qu'un été pluvieux suivi d'un automne humide avait compromis les dernières récoltes, et fait concevoir des craintes pour les moissons futures, alors que des pluies persistantes arrêtaient les travaux des champs et mettaient obstacle aux semailles, n'est-ce pas un phénomène merveilleux que ce rajeunissement posthume de la nature? Et ne devons-nous pas remercier le Ciel de nous avoir ramené pour quelques jours le beau temps qui va favoriser l'ensemencement de la terre et garantir ainsi pour l'avenir notre pain quotidien?

Hélas! nous ne méritons guère cette faveur; nos fautes de plus en plus graves appelaient même sur nous des châtimements terribles, et Dieu aurait pu, comme il l'a fait un jour, transformer ces déluges en cruels fléaux. Il ne l'a pas voulu; toujours miséricordieux au contraire, parce qu'il est la bonté infinie, il paraît s'être repenti de sa trop juste sévérité, et il a écarté les nuages pour sourire encore à la terre. Qui pense à lui en rendre grâce? Personne. On le blasphème hier; aujourd'hui on l'oublie: on s'en va écouter M. André comme un oracle, et nul ne songe qu'il est quelqu'un de plus puissant que lui qui fait monter ses baromètres et tourner les girouettes de son Observatoire.

G. REOMM.

LES AVEUGLES

Nous écrivons ce titre : *Les aveugles*, en atténuant l'expression de notre pensée. Le lecteur remplacera ce mot par un autre plus juste.

Quel aveuglement nous trouvons partout en portant les regards autour de nous ! Les événements de Monceau-les-Mines ne sont pas isolés ; les mêmes manifestations se retrouvent dans toute la France. On dirait le pays entier placé sur un immense volcan. Monceau-les-Mines est l'un des cratères, Lyon en est un autre, Beaumont un autre, Paris un autre, Montpellier un autre, Arles un autre, Amiens un autre, etc.

Mais ce n'est pas tout, et la France n'est pas seule. C'est hier que l'empereur de Russie a été misérablement tué, et son successeur subit l'une des plus tristes situations dont l'histoire fasse mention ; c'est hier que le président des Etats-Unis a été tué ; c'est hier que les deux plus hauts fonctionnaires de l'Angleterre en Irlande ont été assassinés dans un jardin public, en plein jour, sans qu'on ait pu trouver trace de leurs meurtriers ; c'est hier que l'empereur d'Autriche devait être assassiné à Trieste ; c'est en ce moment même que le nouveau et jeune roi de Serbie se félicite d'avoir comme miraculeusement échappé au revolver tenu par la main d'une femme, et la Bourse de Vienne est officiellement menacée de sauter, si on ne la ferme.

Ce qui se passe en France ne nous rappelle-t-il pas ces annonces si mystérieuses par leur origine et si claires dans leur expression, par lesquelles les nihilistes russes ont coutume de prévenir leurs victimes ?

Au milieu de ces avertissements si émouvants, à quoi trouvons-nous occupés les gouvernements ? De quoi voyons-nous se préoccuper ceux-là mêmes à qui les menaces sont adressées ?

Ils nous rappellent Archimède tellement absorbé à Syracuse par la recherche d'un problème qu'il ne s'aperçoit même pas de la prise de la ville et qu'il se laisse tuer sur place. Ils ont aussi un problème à résoudre, c'est de détruire l'Eglise catholique sur le globe entier, si c'est possible, et, s'ils ne peuvent y atteindre, de la détruire au moins chez eux. En attendant, ils sont occupés à la lier, à la garrotter, à la corrompre. Divers sont leurs moyens, identique est leur but.

A force de crier au Jésuite et au cléricisme, ils ont fini par croire plus ou moins de bonne foi que les Jésuites et les cléricaux sont le résumé de tout ce qui est mauvais sur terre. Tout danger, toute apparition du mal ou de la corruption est pour eux une manifestation de Jésuite.

- Il faut les traquer en tout lieu.
- Qui ? — Ces gredins, eux et leurs suites.
- Les anarchistes ? — Non, mordieu !
- Et qui donc alors ? — Les Jésuites.

Voilà l'idée de plusieurs gouvernements en Europe, et nous n'avons pas besoin de les nommer ; mais cette idée nous la voyons descendre dans des parages de beaucoup inférieurs. Nous trouvons tels lecteurs de journaux républicains en Alsace qui croient ces choses bel et bien. Pour eux les gens de Monceau, de Montpellier, d'Arles, d'Amiens, etc., les gens qui détruisent les croix, qui envoient des placards incendiaires, qui lancent des bombes, qui mettent le feu aux maisons, sont des émissaires des Jésuites, des légitimistes, des cléricaux, car, pour eux, ces trois dénominations ont le même sens. Nous avons entendu tel industriel alsacien nous affirmer avec conviction que si l'on traquait davantage les légitimistes, tout serait calme et paisible. Ces gens croient que :

Aujourd'hui je les trouve encore
Ces intrigants et ces vermines
Eternisant, grâce à leur or,
Les troubles de Monceau-les-Mines.

En est-ce assez en fait d'aveuglement ? Oh ! non ! Nous assistons à un phénomène plus étrange encore. A Berlin nous voyons se succéder des synodes protestants, composés d'éléments fort divers et représentant des nuances d'orthodoxie diversement teintées. La question que l'on agite est celle-ci : « Que doit le protestant orthodoxe à l'Eglise et à son pays ? » La réponse est que l'on se voit pris entre le matérialisme et la révolution d'un côté, et l'Eglise catholique de l'autre. On laisse dormir le matérialisme et l'on tourne tous les efforts contre l'Eglise catholique. Le meilleur service que ces Messieurs

croient pouvoir rendre à leur Eglise et à leur pays, c'est de ressusciter le mot de Luther, que le Pape est l'Antechrist. Ils discutent ensuite sur la question de savoir si c'est le Pape actuel Léon XIII, et ils concluent qu'il faut entendre par là le Pape et la Papauté, le Pape du seizième et celui du dix-neuvième siècle, et que toujours la Papauté est grosse de l'Antechrist. Les résolutions dans ce sens sont prises à l'unanimité.

Les aveugles, avons-nous dit, et ce mot s'applique à toutes ces catégories. Quand éclatera un incendie général à travers l'Europe, certains des signes précurseurs n'auront pas manqué ; mais on n'accusera plus ces gens d'avoir été simplement des aveugles.

Ceux qui ne savent mieux faire que de tracasser, de mépriser, d'injurier l'Eglise catholique avec tout ce qui fait sa vie et sa splendeur, quel intérêt peuvent-ils trouver à pareille besogne en présence de pareille situation ? Ils n'en ont certes aucun, mais ils ressemblent étrangement à ces malheureux buveurs d'esprit ou d'absinthe, que leur passion a rendus malades, et qui réclament d'autant plus impérieusement le poison fatal qu'ils se sentent plus près de la mort.

(Union d'Alsace-Lorraine).

CORRESPONDANCE DE SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 8 novembre.

Il est question, en ce moment, de la nomination de M. Thomson, notre préfet, au poste de gouverneur général de la Cochinchine, devenu vacant, par la démission ou la révocation de M. Le Myre de Villiers.

M. Thomson, quoique fils de l'ancien propriétaire et rédacteur en chef du journal impérialiste d'Alger l'*Akhbar* (le rédacteur lui-même de ce journal, croyons-nous), suivit au 4 septembre l'exemple de tant d'autres (ne trouva l'occasion de manifester ses véritables sentiments), et fut un des plus dévoués collaborateurs de l'*Aigle-Borgne*, dont il fut aussi le secrétaire.

M. Thomson est l'un des rares préfets opportunistes qui aient survécu (en place) à la chute du maître et de son grand ministère.

Comme le maître, M. Thomson a vu l'ennemi dans « le cléricisme ». De là les nombreuses *bourdes* qu'il a commises dans la Loire et ailleurs avant, et que son intelligence incontestable et d'autres qualités (appréciées même de ses adversaires) auraient dû lui faire éviter.

Mais les plus intelligents sont quelquefois les plus aveugles, surtout quand la franc-maçonnerie les a ensermés dans ses filets. (Et certaines paroles prononcées au Conseil général de la Loire par M. Thomson, en réponse à de trop justes observations de M. de Bochetallée, nous font croire que notre jeune préfet fait, lui aussi, partie de cette *ténébreuse puissance*, qui a déclaré une guerre sans merci au Christ à ses disciples.)

Partant donc de ce principe : « Le cléricisme, voilà l'ennemi. » M. Thomson a expulsé avec rigueur dans le Doubs d'abord, d'où il nous vint avec une terrible réputation de *pourfendeur* de capucins et de préfet républicain à *poigne*... Puis ensuite, avec persévérance et même *folle* ténacité, dans la Loire, où en ces derniers temps surtout, il s'est rendu *absolument ridicule* dans quelques affaires d'assez mince importance (comme résultats) et que son habileté reconnue ailleurs, aurait dû lui permettre de trancher sans déshonneur pour lui, et sans trop de pertes pour la République.

Mais peut-être (et comme tant d'autres) M. Thomson a-t-il cherché en cela à attirer sur lui l'attention de ceux qui pouvaient encore (avant la catastrophe finale !) lui faire gravir un échelon de plus dans cette carrière administrative, où cependant (grâce à nos malheurs) il a avancé si rapidement.

Aurons-nous à nous féliciter de ce changement de maître (qui n'est pas encore certain), et devons-nous féliciter notre colonie asiatique du choix fait par elle ???

Nous croyons que par ces temps troublés, où aucun homme de principes *sains*, n'a chance d'être quoi que ce soit. M. Thomson valait autant pour nous que tout autre, et peut-être mieux. Maintenant, la Cochinchine pourrait peut-être guérir un peu son jeune gouverneur (qui pourrait aussi lui faire un mal énorme), car là-bas il pourra (et il devra s'apercevoir vite) que l'on ne colonise pas des demi-sauvages en leur apprenant à mépriser la seule chose avec laquelle on s'en puisse faire des amis : « le respect de la Divinité » de la Religion pour mieux dire...

Mais l'acceptation de M. Thomson n'est pas, paraît-il, aussi certaine qu'on l'avait cru d'abord. Nous ignorons les motifs qui peuvent faire hésiter notre jeune préfet. (On nous a cependant parlé des répulsions de M^{me} Thomson à quitter la France) Mais comme nous ne sommes pas dans le secret des dieux, nous donnons ce bruit sous toutes réserves, nous réservant aussi le droit d'estimer belle et digne d'éloges, la conduite de notre administrateur, si tel est réellement le motif de son refus.

Dans un de nos précédents articles, nous avions narré à nos lecteurs la plaisante aventure arrivée à notre très *plaisant* sapeur Taravellier, conseiller général de la Loire et chef actuel et *laïque* du bureau de bienfaisance de Saint-Etienne.

Un petit journal local lui faisait dire (montrant bien ainsi l'homme) :

« Ne laissez venir à moi que les petits enfants de mes électeurs »

Notre spirituel et vaillant confrère « *Le Mémorial de la Loire* » a voulu prouver par des faits la légende ci-dessus et nous croyons qu'il y a réussi.

Le temps nous manquant, nous nous bornerons aujourd'hui (et il nous serait peut-être difficile de mieux faire) d'enregistrer les renseignements recueillis par notre confrère sur la composition du fameux personnel laïque du *laïque* bienfaiteur (à 5000 ???)

Le bureau de bienfaisance laïcisé. — On se rappelle la réponse polie que nous fit M. Régis Taravellier quand nous le priâmes de vouloir bien nous donner la liste des dames et demoiselles laïques qui remplacent les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul expulsées : « Cela ne vous regarde pas ! »

Nous y avons regardé quand même, et nous pouvons aujourd'hui faire connaître à nos lecteurs le personnel qui, sous la haute et impartiale direction du citoyen Régis Taravellier, visite les pauvres et distribue en secours l'argent des contribuables.

Les dames laïques distributrices ont un appointement de 55 francs par mois.

Nous pourrions donner leurs noms au besoin.

Nous ignorons si les dames employées à l'orphelinat ont un traitement, mais nous pouvons aussi donner leurs noms.

L'état-major de M. Régis Taravellier est ainsi composé :

M. Rouxel, 32 ans, ancien ouvrier à la Manufacture nationale d'armes. — 2,000 francs d'appointements. — Nourri et logé au Bureau de bienfaisance. — Fait l'office de gérant. — Tenue ordinaire : un tricot et une casquette. — Signe particulier : reçoit tout le monde la pipe à la bouche.

Mme Rouxel, 31 ans. — Femme du précédent. — Remplit les fonctions de portière, de concierge, de femme du gérant en un mot. — 1,000 francs d'appointements. — Nourrie et logée au bureau de bienfaisance. — Tenue générale : peu élégante.

Les petits Rouxel. — Enfants du précédent et de la précédente. — N'ont pas encore d'appointements, mais sont logés et nourris par le Bureau de bienfaisance.

Depuis que M. Régis Taravellier a introduit ses créatures dans le personnel du Bureau de bienfaisance, dont nous pouvons donner la composition, l'administration des secours est tout entière réorganisée, c'est-à-dire désorganisée.

Les pauvres les plus intéressants que les Religieuses secouraient depuis longtemps sont abandonnés complètement ou ne reçoivent plus qu'une faible partie de ce qu'ils recevaient autrefois.

Les plaintes sont innombrables. Nous apprenons qu'à Paris la laïcisation n'a pas donné de plus brillants résultats.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur Lyonnais.

Rennes

Rennes fait penser à Besançon. Entièrement rebâtie en granit après incendie, lourdement édifiée, ville de garnison, Rennes a de commun encore avec la capitale de la Franche-Comté ses femmes de mâle stature, aux traits doux et réguliers, mais manquant de finesse, ses églises nombreuses et massives, ses Vierges placées sur la façade de presque toutes les habitations.

A la vérité, vous ne voyez point ici, comme à Besançon, une ceinture de montagnes ; mais Rennes vous offre un beau

LES COUTEAUX D'OR

PAR
PAUL FÉVAL

— Nous reparlerons bientôt du Paunie et de sa femme, prononça tout bas Henri ; il faut que tu saches avant tout où les voisins conduisaient le mayor.

— J'écoute.
— Ils le conduisaient à San Felipe, où il est resté captif près d'un an, visité tous les jours par la manola de Arispe, la senora Carmen, romanesque comme une andalouse, charitable comme une sœur grise et folle comme...
— Diable ! fit Benoît ; mais tout cela n'empêche pas, en somme, que le mayor soit aveugle.

— Il a recouvré la vue !
— Peste ! peste ! ceci gâte l'affaire. Comment vous tirerez-vous de ce guépier, mon pauvre monsieur le vicomte ?

— J'ai compté sur toi.
— Sur moi ! pour me battre à votre place ?

— Pour m'aider à me défaire du mayor.
Benoît se leva.

— Serviteur ! dit-il, serviteur de tout mon cœur. J'ai eu la chance de casser la tête de mon Indien, là-bas à Baltimore, et, sans reproche, c'est un fier service que je vous rendis là. Maintenant je dors tranquille. Bien fou serais-je de recommencer ce jeu-là !

— Rassieds-toi, commanda Henri.

— Plait-il ? voulut dire Benoît, qui était homme à tenir tête à son ancien maître.

— Ou plutôt, reprit le vicomte, ouvre cette porte et appelle ton chien Mohican.

— C'est vrai, murmura le propriétaire avec une certaine émotion dans la voix ; Mohican n'est pas revenu.

— Appelle !
Benoît ouvrit la porte. Le jour se faisait au dehors. Benoît siffla.

La neige tombait toujours à gros flocons.

Mohican ne vint pas.

— Tay, vieux ! fit Benoît ; tay ! tay ! tay !

Il rentra tout pâle, puis voulut ressortir pour appeler encore ;

— C'est assez, dit le vicomte, ton chien ne répondra pas.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il est mort.

— Mort ! Comment savez-vous cela ?

— Je le devine.

— Et qui donc l'aurait tué ?

— Towah le Pavonie, répondit Henri, qui se levait à son tour.

Benoît recula. Ses dents claquaient.

— Towah, que tu n'as pas assommé tout à fait là-bas, avec ton casse-tête, poursuivit le vicomte ; Towah, qui a suivi le mayor à Paris ; qui a trouvé ta piste, et qui est à cette heure caché dans ton propre jardin.

Benoît se laissa choir sur une chaise comme si la foudre l'eût frappé.

Le jour entra, blafard et triste, par les croisées de la chambre à coucher de Benoît ; la neige ne tombait plus ; le vent, qui avait chassé les nuées, continuait de souffler avec violence, et le soleil terne brillait de ses rayons la tête poudrée des arbres.

M. Benoît restait anéanti.

Il était si troublé qu'il avait laissé brûler sa chandelle sur la table.

Au contraire, le vicomte Henri de Villiers semblait beaucoup moins abattu.

X

LES CAMAROS

On ne peut nier, et ceci est loin de rehausser l'espèce humaine, que la plupart des hommes éprouvent une sorte de consolation égoïste dans le fait de voir leur détresse partagée. Le vicomte était renversé dans son fauteuil, les pieds sur les chenets, les mains croisées sur sa poitrine. Il venait, ma foi d'allumer un cigare.

Benoît restait au plus profond de sa stupeur : le grand jour éclairait sa face terreuse. De temps en temps, au moindre bruit, son regard se tournait avec épouvante vers les croisées.

— Allons, rassurez-vous, Benoît, mon pauvre garçon ! dit enfin le vicomte ; ce n'est pas pour ce matin. Vous connaissez ces démons sauvages. A Paris comme dans les forêts ils ne travaillent jamais que la nuit.

— Vous avez raison ! s'écria le propriétaire ; nous avons toute la journée pour le faire arrêter.

Le vicomte éclata de rire.

— Certes, répondit-il, son signalement n'est pas difficile à fournir. Mais pensez-vous que Towah soit descendu à l'auberge ou qu'il ait pris ses quartiers dans un garni ?

Benoît baissa la tête.

— Si nous avions seulement une semaine ou deux devant nous, poursuivit le vicomte, Towah tomberait certainement entre nos mains. Aux environs de Paris, il n'y a pas beaucoup d'endroits où cacher les sauvages, et la police serait bientôt sur sa trace. Mais qui sait ce qui va se passer ici la nuit prochaine ?

— Je n'y coucherai pas ! dit Benoît, qui frissonna de la tête aux pieds.

(A suivre).

jardin, le Thabor, dont il faut admirer les superbes allées de chênes. Vous trouverez aussi, çà et là, de vieux hôtels à la physionomie féodale, aux jardins verdoyants, qu'habitent sans doute d'antiques familles bretonnes, nobles comme Du Guesclin et vieilles comme les dolmens. Le tout est grand, beau, calme, triste comme un monument druidique. Si l'on rit quelquefois à Rennes, m'est avis que c'est à huis clos et que personne ne s'en vante le lendemain.

Rien n'anime les rues, d'ailleurs fort belles, largement et régulièrement percées, sinon des groupes de grandes demoiselles, escortant par trois ou quatre leurs mamans respectives. L'allure n'a plus cette élégance familière aux riveraines de la Loire, mais l'ensemble a grand air, est aisé, solide, et fait penser aux chênes du Thabor. La preuve en est, dans ces mêmes groupes de plusieurs sœurs, ce qui suppose, naturellement plusieurs frères et montre qu'ici les femmes donnent couramment une demi-douzaine d'héritiers à leurs époux.

Je ne voudrais pas quitter Rennes sur cet éloge de la fécondité des Rennaises, les dames d'aucuns pays n'acceptant cela comme un compliment. De plus, mon compliment est quelque peu déplacé, puisque j'ai l'air de l'adresser par anticipation aux demoiselles. Passons donc des habitants à la ville.

Voici l'ancienne salle du Parlement, aujourd'hui affectée à la Cour; l'église de tous les Saints, où se voit une remarquable chaire en bois sculpté, œuvre de la Renaissance; la cathédrale, qu'on a revêtue d'un stucage et qui ressemble à une basilique italienne, en marbres de diverses couleurs.

Dans l'ambulatorium du chœur de la cathédrale se déroulent sur six panneaux des théories de Saints, ainsi que Flandrin les a mises à la mode. Chaque panneau est affecté aux saints de chacun des diocèses de la Bretagne; des principaux saints, dois-je dire, car le nombre des bienheureux bretons dépasse celui de n'importe quelle province catholique. Il s'y trouve des noms qui n'ont leurs semblables nulle part: Mériadec, Gildas, Gonery, Thégonec.

Je tiens, toutefois, la Bretagne et ses habitants comme surfaits. Le pays et les gens sont à la fois moins arriérés, moins incultes et moins poétiques qu'on ne nous les représente. Partout en France, vous trouvez des landes non cultivées, des logements infects, des paysans ignorants de la langue française. Quant à la poésie du pays, elle me paraît inférieure, et de beaucoup, à celle des régions dauphinoises ou pyrénéennes.

Le Mans

C'est aujourd'hui Vendredi-Saint. Il existe un usage dans toutes les régions de l'Ouest: ce jour-là, les hôtels servent à leurs convives un menu maigre qui, par le choix des mets et la quantité des plats, fait du dîner un véritable repas de gourmets. Aussi n'est-il pas rare que de fines fourchettes de la ville ou des environs désertent la table conjugale pour venir prendre part à ces agapes qui, tout orthodoxes qu'elles soient, n'ont rien d'ascétique.

C'est, néanmoins, une grande chose que cette abstinence générale, même ainsi mitigée. Il est donc un jour dans l'an, où tous, indifférents ou fidèles, croyants ou ergoteurs, se rencontrent dans une pratique commune, pour confesser que

L'idée prime la Matière et que le Sacrifice doit primer la Jouissance.

Même muette, une table d'hôte est un sujet constant d'observations et de remarques intéressantes. Je m'étonne que ceux qui ont à en parler n'y voient autre chose qu'une réunion de gens mangeant d'une façon plus ou moins ridicule. Il s'y tient des propos auxquels puristes et délicats trouveront facilement à reprendre; mais qu'ils n'oublient pas que la conversation est un art — comme la musique — où les exécutants n'ont toute leur valeur qu'autant qu'ils pratiquent ensemble et souvent.

Ceci m'amène à relever le reproche qu'on fait aux voyageurs de commerce, d'être verbeux et bruyants. Eh bien, je me suis assis à nombre de tables; j'y ai rencontré des ouvriers, mi-partie commerçants, mi-partie employés d'administrations locales, officiers, étudiants ou même professeurs, cette dernière catégorie pensionnaire de l'hôtel; grâce à ma constante habitude de me taire quand je suis en face de visages inconnus, j'ai pu suivre bien des conversations, et je déclare, par ce qu'il m'a été possible de saisir des entretiens, que l'avantage n'est pas souvent du côté des pensionnaires de l'hôtel.

Aujourd'hui même, il y avait à table un commerçant accompagné de sa jeune femme: sans doute un nouveau ménage, en voyage mixte de noce et d'affaires. Tout à côté une demi-douzaine d'élèves de l'école de Saumur, en permission, et quelques étudiants venus de Caen, en vacances de Pâques. Je me garderai bien de répéter les impertinences que se permettraient ces messieurs en paroles et sous-entendus. Or, lorsqu'ils seront les uns magistrats, les autres capitaines, ils ne manqueront pas de déclarer sententivement qu'il est insupportable de se rencontrer à table avec des voyageurs de commerce.

Ce qui ne veut pas dire que ceux-ci soient sans défauts. Les voyageurs sont au commerce ce que la diplomatie est aux gouvernements. Aussi anciens dans le monde que les diplomates, munis de pleins pouvoirs et bien payés comme eux, les voyageurs représentent parfois avec un peu de bruit, et parlent haut de leurs maisons, comme les ambassadeurs de leurs rois et maîtres.

Il ne faudrait point, pour cela, voir en eux la caricature des diplomates! Le voyageur, c'est l'écluse qui fait tourner la roue d'un simple moulin; l'ambassadeur, c'est trop souvent la chute du Niagara — qui ne sert à rien du tout. Tous les jours nous voyons un ambassadeur passer de Constantinople à Londres, ou de Rio-de-Janeiro à Vienne, sans que personne s'aperçoive du changement. Il est autrement délicat d'envoyer en tournée dans le Nord le voyageur qui est accoutumé au Midi, ou dans le Midi celui qui n'est jamais allé que dans le Nord.

Mais c'est s'attarder bien longtemps à deviser, les coudes sur la table. Dehors il neige, et les toitures, en dépit de leur inclinaison, restent poudrées à blanc. Passer au Mans sans avoir pu donner une demi-heure à la Cathédrale, c'est n'y avoir rien vu. Le Mans, comme Bourges, n'est qu'une cathédrale entourée de maisons.

Elle se présente au visiteur, le plus ordinairement du côté du chevet, lequel est remarquablement beau. Le monument se compose de deux parties d'âges différents: la nef bâtie en pleins-cintres, est médiocrement élevée, mais le

transept et l'abside, de style ogival, sont d'une hauteur colossale, avec trois étages de verrières. Dans cette dernière partie, les entre-colonnements sont très étroits, d'où une ogive très aiguë, et cela contribue sans doute à exagérer encore l'élévation du monument au regard.

Dans la partie de la nef circulaire qui entoure le chœur, au flanc du premier pilier, côté de l'épître, se voit un pupitre creusé dans la pierre même. Sur ce pupitre était jadis déposé à l'usage du public, un bréviaire, don d'un chanoine, ainsi que l'enseigne une inscription encore lisible. Le livre était retenu au pilier par une chaîne, et, le soir, fermé sous une grille dont les scellements ont laissé leur trace dans la pierre.

Faut-il regretter ces jours où petit était le nombre des lettrés et plus petit encore le nombre des livres? On est tenté de dire oui, lorsqu'on voit la quantité de publications ineptes qui nous envahissent, le peu de discernement des lecteurs dans le choix de leurs livres et le peu de fruits qu'ils retirent de leurs meilleures lectures.

Au temps de la Fête-Dieu, le chœur est tendu, au-dessus des stalles canonales, d'une belle tapisserie du xv^e siècle, charmante dans ses naïves conceptions et admirable de fraîcheur en certaines parties.

L'artiste y a figuré la vie des saints Gervais et Protas, justes et y compris leur mort, dont la sentence est prononcée par « le roy Néron ».

Le chef du César romain est ceint d'une coiffure haute et bouffante en velours bleu, à grande visière, et ceint d'une couronne d'or à fleurons. Cette manière de casquette, dont la forme fait penser aux modes plus récentes de 1830, eût, avec la couronne dont elle est ornée, admirablement réalisé un type de diadème pour le front d'un roi parlementaire.

Lyon a son railway funiculaire, le Mans a son tunnel. Cette voie qui justifie peu son nom est une rue allant du quartier haut de la cathédrale jusqu'au quai de la Sarthe; ladite rue ouverte en tranchée dans le flanc rebondi de la colline et descendant ainsi en une pente douce et régulière.

Tout le long de la rivière tapageuse, un jardin souvent inondé, où se trouvent des vestiges d'anciennes murailles défensives et quelques énormes boulets de pierre.

Il est, sur ce quai, une enseigne qui m'a longtemps intrigué: c'est celle d'un « fabricant d'oribus ». Informations prises, les « oribus » sont de menues torches d'étope et de résine, mode primitif d'éclairage qui est, paraît-il, encore usité dans cette contrée, où la chandelle tient une place honorable.

PETITE CORRESPONDANCE

A l'aimable et habile écrivain qui a bien voulu lui envoyer deux articles fort goûtés de ses lecteurs, l'Eclair offre ses remerciements les plus sincères et demande instamment qu'il veuille bien se faire connaître.

Le Gérant: Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAIN, rue Sala, 44.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 150,000 obligations de priorité A 5 0/0 AU PORTEUR

Avec Privilège spécial sur le produit des TABACS, SELS et autres Revenus.

Affectés au service de la Dette publique Ottomane.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION DES REVENUS CONÇÉDÉS s'engage à appliquer au service des Obligations de priorité, jusqu'à parfait paiement de la somme nécessaire au service semestriel desdites obligations et à verser à cet effet à la Banque Impériale Ottomane les premières rentrées effectuées chaque semestre sur les revenus des six contributions indirectes affectées par l'Iradé de S. M. I. le Sultan, en date du 20 décembre 1881, au service de la Dette publique Ottomane.

INTÉRÊT ANNUEL: 25 fr. payables par semestres, les 13 mars et 13 septembre:

A PARIS, à raison de 12 fr. 50, net d'impôts et de frais;
Et à LONDRES, à raison de 10 schellings.

REMBOURSEMENT au pair en 24 ans:
A PARIS, en 500 francs;
A LONDRES, en 20 livres sterling.

Par tirage ayant lieu en février et août de chaque année.

PRIX D'ÉMISSION: 415 FRANCS

Jouissance du 13 septembre 1882

Payables: En souscrivant...	fr. 50
Lors de la répartition...	50
Du 10 au 20 déc. 1882	100
Du 10 au 20 février 1883	100
Du 10 au 20 mars 1883	115

TOTAL..... FR. 415

avec faculté d'escompter à toute époque les termes ultérieurs à raison de 5 0/0 l'an.

Les souscripteurs qui se libéreront au moment de la répartition jouiront d'une bonification de 3 fr. 50 par titre.

Le revenu annuel de 25 francs représente un intérêt supérieur à 6 0/0 et, si l'on tient compte de la valeur de l'amortissement, le rendement total dépasse 7 0/0.

Les titres définitifs, munis du timbre français, seront livrés à l'époque du dernier versement (mars 1883) et participeront au tirage du mois d'août suivant.

Les coupons d'intérêt et les obligation sorties aux tirages sont payables en or à PARIS, LONDRES et CONSTANTINOPLE.

L'émission des Obligations actuellement mises en souscription ne constitue pas un emprunt nouveau et n'impose au Gouvernement aucune charge nouvelle.

Ces obligations font, en effet, partie des 374,358 obligations privilégiées qui ont été attribuées à la Banque Impériale Ottomane et à ses co-intéressés par l'Iradé impérial du 20 décembre 1881, réglant la reprise du service de la Dette publique.

Ce décret a affecté au service de ces obligations une annuité de 500,000 livres turques à prélever par privilège et de préférence, et ce jusqu'à leur complète extinction, sur le produit des revenus assignés au service total de la Dette (art. 3 et 4 du décret précité).

Le solde des 374,363 obligations susdites est conservé par les co-intéressés.

La souscription sera ouverte à Paris
LE MARDI 14 NOVEMBRE

Et fermée le même jour à 4 heures du soir

A la Banque Impériale Ottomane, 7, rue Meyerbeer. — A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin. — A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme. — Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère. — Crédit Lyonnais, 4, boulevard des Italiens. — A la Société de Crédit Mobilier, 15, place Vendôme. — A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra. — A la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, Chaussée d'Antin. — A la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 54 et 56, rue de Provence.

Les agences et Succursales de ces établissements dans les départements recueilleront et transmettront à Paris les demandes pour compte desdits établissements.

La Souscription sera ouverte simultanément à Londres et Constantinople.

Si le nombre des Obligations souscrites est supérieur à celui du montant total de l'Emission, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Les versements en retard seraient passibles d'un intérêt de 7 0/0 l'an.

LES FORMALITÉS SERONT REMPLIES POUR L'ADMISSION DES TITRES A LA COTE OFFICIELLE

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant le premier versement. Déclaration au Timbre, le 3 novembre 1881. 14694

DESTRUCTION complète des puces, punaises, moustiques etc, par l'ingrédient infernal, que j'envoie franco, par la poste, avec instruction contre 1 fr. 50 un paquet, contre 2 fr. 50 2 paquets ingrédients. Mandat ou timbres poste. Ecrire à M. Clément, nég. à Prémont, près Bohain (Aisne).

JE guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de l'Uretra, de l'Estomac et des Voies urinaires les plus rebelles (de midi à 6 heures). DUMONT, médecin spécialiste, r. Rochecouart, 84 Paris. — Trait. par correspondance

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

Prix modérés.

26, rue Grenette, 26

ARMES DE CHASSE ET DE TIR

FABRIQUE ET RÉPARATION

FOURNITURE ET ÉCHANGE

Canon Choke-Bored à longue portée

J. MULLER, 20, rue d'Algérie. LYON.

LES JOURNAUX PARISIENS

Nous apprenons que le ministre de l'Agriculture a visité récemment, à Aubervilliers, l'importante usine où la Cie des Vidanges incandescentes à vapeur de Paris, fabrique un engrais purement organique, le Guano français, par des procédés désinfectants, dont M. de Mahy a constaté l'efficacité. L'assainissement de la Capitale serait assuré du jour où ces procédés de désinfection perfectionnés seraient appliqués en grand.

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT
Pièces d'eau, Moulures en ciment, Travaux de Maçonnerie

FAVIER SIMON

ROCAILLEUR

Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comité agricole
56, Rue de Trion, au 2^e
(Lyon-St-Just).

EN VENTE
A l'Agence générale de Publicité V. FOURNIER
14, Rue Confort, à Lyon
Et à ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble

BILLETTS DE LOTERIE
DU
PALAIS DES BEAUX-ARTS

VILLE DE LILLE
5,000,000 de Billets. — 600,000 fr. de Lots

GROS LOT: 200,000 Fr.

Un Lot de.....	100,000 fr.	Cinq Lots de.....	10,000 fr.
Deux Lots de.....	50,000 fr.	Vingt-cinq Lots de...	1,000 fr.
Quatre Lots de.....	25,000 fr.	Cinquante Lots de...	500 fr.

PRIX DU BILLET: 1 FR.

Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 c. jusqu'à 3 billets; 30 cent. de 3 à 10; 45 cent. de 10 à 15 60 cent. de 15 20.

MACHINES A COUDRE
La C^{ie} WHEELER & WILSON
DE NEW-YORK

A l'honneur d'informer le public que le seul dépôt de ses Machines à coudre pour Lyon et la région est rue de la République, 67, Lyon. Seule Maison qui ait toujours obtenu les plus hautes récompenses dans toutes les Expositions, notamment à Paris, en 1878, le SEUL GRAND PRIX sur 80 concurrents.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **TREBUCHEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE